

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

TOME IV.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,  
30, RUE DES CARRIÈRES.

1848

## MÉDAILLE

OFFERTE PAR LA VILLE DE DEVENTER,

A DANIEL TOSSANUS.

---

En décrivant dans le volume précédent de cette *Revue* <sup>(1)</sup>, une pièce inédite de la ville de Deventer, dans laquelle nous avons reconnu plutôt une médaille qu'une monnaie, nous avons émis l'espoir que les archives locales pourraient nous apprendre à quelle occasion elle avait été frappée.

Notre prévision s'est pleinement accomplie. M. P.-C. Molhuysen, ministre des mennonites, à Deventer, dont nous avons eu l'occasion de citer les intéressants articles insérés dans l'*Annuaire historique de l'Overijssel*, a eu l'extrême obligeance de nous communiquer deux extraits des résolutions des échevins et conseillers de Deventer, de l'année 1595, relatives à notre sujet <sup>(2)</sup>. Il en résulte que le magistrat, dans une de ses séances, vota à Daniel Tossanus,

(1) Pag. 283.

(2)

2 juny 1595. Cons. Traes, Stegeman.

*Also Dns. Daniell Tossanus unsere stadt ein boeck gedediciret en daer mit vereeret, sall hoem in recompens weder vereeret worden viff Roesenobelen, daervan ein vereerpenninck under unse stadtwaepen gemaectet sall werden.*

*Solis, 15 juny. Cons. Heynek Donchell.*

*Gearresteert dat die Kemener, in der tyt Scholier, sal laten maken een stempel met een pontzoen, glick ontworpen is, omme ter stadtz dienst te gebruiken op enige penningen, soe unse stadt sal willen verehren.*

qui venait de lui dédier un livre, une médaille d'or de la valeur de cinq nobles à la rose. Dans une autre de ces réunions il chargea Pierre Scholier, qui était pour lors Camérier <sup>(1)</sup> du conseil, du soin de faire confectionner les coin et poinçon nécessaires à la frappe d'une médaille aux armes de la ville, et destinée à être offerte par elle dans certaines circonstances.

Ces particularités n'ont probablement pas été connues de Revius à qui nous devons l'histoire de Deventer <sup>(2)</sup> et qui a parlé de Daniel Tossanus et du livre qu'il dédia à la régence, le 1<sup>er</sup> décembre 1594, à l'occasion de la promotion de son fils Paul Tossanus aux fonctions de recteur de l'école latine. C'était un recueil de discours de Tossanus, qui était à cette époque professeur de théologie à l'université de Heidelberg. Revius reproduit une partie de la dédicace écrite tout à fait en style de l'époque. Tossanus y dit entre autres : que c'est avec satisfaction qu'il a appris qu'on avait jeté les yeux sur son fils pour être attaché à une école aussi célèbre; mais que, du moment qu'il avait été informé que les magistrats de la ville et les recteurs de l'école allaient lui en confier la direction, il avait conçu une vive inquiétude; qu'il craignait notamment que son fils n'eût le sort de Bellérophon ou d'Icare, en se chargeant

(1) En flamand *Kemener*, en latin *Camerarius*. Les fonctions du *camerarius* n'ont pas toujours été les mêmes aux différentes époques et dans les différents pays. Tantôt c'était un fonctionnaire chargé de rendre la justice, tantôt c'était le garde du trésor. C'est dans ce dernier sens, pensons-nous, que le mot doit être compris ici.

(2) J. REVI *Daventriæ illustratæ, sive historiæ urbis Daventriensis libri sex*. Lugd. Bat. 1651.

d'un fardeau pour lequel il eût fallu des hommes mûris par l'âge, l'étude et l'expérience; qu'il ne s'est rassuré que parce que ce choix avait été fait par les directeurs de l'université de Leyde eux-mêmes, sur les instances réitérées des magistrats de Deventer, et parce qu'enfin cette nomination n'était que temporaire jusqu'à ce que l'école eût le temps de se relever de l'état de crise dans lequel elle s'était trouvée par suite des longues guerres civiles. »

Nous ignorons si la charge imposée à Paul Tossanus a été réellement au-dessus de ses forces. Quoi qu'il en soit, il ne resta que trois ans à la tête de l'école de Deventer. Le 21 février 1597, il demanda et obtint sa démission. Six ans plus tard on le trouve en Allemagne.

Ce Paul Tossanus (probablement Toussaint) était fils de Daniel, ministre de l'église protestante à Orléans, et de Marie Couet. Il naquit le 27 septembre 1572, au château d'Argimont, près d'Orléans. C'est là que la fille de Louis XII, Renée, veuve du duc de Ferrare, princesse qui était très portée pour les protestants, accorda un asile à Toussaint et à sa femme. Elle les logea pendant un mois dans une tour du château et leur envoya des vivres en cachette. Paul Toussanus y vit le jour, comme il le raconte lui-même dans la vie de son père, qu'il publia sous le titre de : *Vita rever. et clariss. viri D. Danielis Tossani. Auctore Paulo Tossano f. s. Theol. D. et Gallicæ ecclesiæ Francothalensis administro. Heidelbergæ, apud Rolandum Papiam. Anno ciorciii.*

Pendant son séjour à Deventer, il y fit imprimer un opuscule : *Prima renascentis scholæ Daventriensis incunabula*, dans lequel il inséra d'abord le discours qu'il prononça en

entrant en fonctions, le programme du cours qu'il allait donner pendant l'été, et auquel, à l'exemple d'Hésiode, il donna le nom d' Ἔρφα καὶ ἡμέραι; ensuite les statuts de l'école, et enfin, sous le nom d'Εὐφρησία, ou cri d'allégresse, un poëme en vers hexamètres, dans lequel il chantait la délivrance de la ville de Deventer du joug des Espagnols, et la régénération de son école latine.

Revius cite encore de Paul Tossanus les ouvrages suivants qu'il publia en Allemagne :

*Index Biblicus*. Hanoviæ, 1613.

*Enchiridion locorum communium*. Basileæ, 1613.

*Biblia germanica Lutheri, novis annotationibus illustrata*.  
Heidelbergæ, 1613.

*Apologia pro Nicolao Hegio, adversus Jacobum Hackhem jesuitam. Olmutzensem, Germanice*. Francofurt., apud Joam Rosam. Anno 1614.

A défaut de renseignements sur Tossanus père, nous avons cru pouvoir donner ces détails sur le fils.

Les extraits des résolutions que nous publions en note ne mentionnent que les noms de Traes. pour Traessens, Stegeman, Heynek et Donchell, comme étant présents aux séances. Mais voici, d'après Revius, quels étaient ceux qui composaient la magistrature de la ville de Deventer en 1595 :

Jean Heyneck, le docteur Herman Scharf, Pierre Scholier, Everard Traessen, Thierry Sticke, Bernard Van Wesicke, Conrad Augustinus, Jacques Van Boeholt, Martin Stegeman, Otton Rocek, Herman Van Winsem et Adolphe Donckel, *échevins*; Guillaume Ter Loe, Herman Gostuin, Thierry Heyneck, Thierry Vossius, *conseillers*; Pierre Scholier, *camérier*.

Nous aimons à consigner ici les noms de ces hommes qui savaient rendre hommage au mérite et à la science. Il n'était pas rare, du reste, autrefois, de voir les magistrats des villes encourager les savants ou les littérateurs, soit par des subsides, soit par des rémunérations honorifiques. Malheureusement cette louable coutume de nos pères n'a que trop passé de mode. De nos jours, nos administrations communales, quand on leur adresse quelque œuvre littéraire ou artistique, se bornent à un accusé de réception ou à un vote de remerciements.

M. Molhuysen, qui nous a fourni l'occasion d'écrire ces lignes, nous informe qu'un de ses amis s'occupe du dépouillement des documents relatifs aux monnaies qui se trouvent aux archives de la ville de Deventer. Dans les résolutions du corps équestre et des villes de l'Overyssel, il y a différentes particularités concernant l'hôtel des monnaies de Hasselt, à partir de la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque à laquelle cet établissement a cessé de travailler.

C.-P. SERRURE.

---